

4/9/00

## Proposition d'une résolution

déposée par les députés Cohn-Bendit, Ceyhan, Maes ...

au nom du groupe des VERTS/ALE

B5-731/00

suivant l'article 50 du règlement

sur le bombardement par l'armée turque de villages dans le nord de l'Iraq

La Parlement Européen,

- vu ses nombreuses résolutions sur la situation politique en Turquie,

- vu les décisions du Conseil européen à Helsinki en décembre 1999, qui accorde à la Turquie le statut de pays candidat,

A. considérant que l'aviation turque a bombardé le 15 août 2000 des villages de transhumance à Kendakor dans la région de Lolan dans le nord de l'Iraq et a fait 32 morts et plus de quarante blessés,

B. considérant que le PKK a renoncé à la lutte armée et qu'aucun attentat terroriste n'a été enregistré ces derniers mois dans la région et que la paix commençait à s'installer dans la région,

C. considérant qu'une délégation de l'association turque des droits de l'homme qui voulait se rendre compte des conséquences de ce bombardement n'a pas reçu l'autorisation de se rendre sur les lieux ,

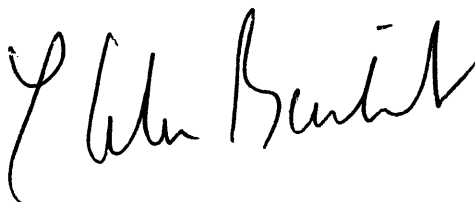
1. condamne le bombardement de l'aviation turque dans le nord de l'Irak et s'associe à la douleur des familles des victimes,

2. demande au gouvernement turc de mettre fin aux attaques armées dans la zone protégée de l'ONU et de respecter les frontières internationales,

3. souligne que le PKK a renoncé à la lutte armée et demande au gouvernement turc d'engager un dialogue avec la population kurde afin de garantir l'établissement de la paix dans cette région,

4. renforce sa conviction que la reconnaissance des droits culturels, sociaux et politiques du peuple kurde constitue la base du processus de démocratisation en Turquie et également celle du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union,

5. demande à son Président de transmettre cette résolution au Conseil, à la Commission, aux parlements et aux gouvernements des pays membres ainsi qu'à ceux de la Turquie.





295.847

Ozan Ceyhan